

## LE RAPPORT DU CCU

Le CCU a tenu une rencontre le jeudi 11 avril 2013 avec tous les membres présents formant quorum. L'inspecteur municipal Guillaume Lavoie et la secrétaire Carrol Kralik ont été présents également.

### ORDRE DU JOUR

1. Une demande de dérogation mineure - ch. Mason
2. Une demande de dérogation mineure - ch. Stukely

### RAPPORT & RECOMMANDATIONS

1. Une demande de dérogation mineure pour le <frontage> d'un lot sur un chemin a été reçue et les membres du CCU aimeraient avoir une opinion juridique avant de se prononcer sur ladite demande.
2. Une demande de dérogation mineure a été reçue du propriétaire au 32 ch. Stukely afin de construire un étang artificiel dans le cours avant au lieu de cour arrière/latérale tel que stipulé dans le règlement de zonage. Le CCU recommande à l'unanimité au conseil d'approuver l'emplacement de l'étang.

Si nécessaire, la prochaine rencontre du CCU aura lieu le jeudi 9 mai 2013 à 9h00.